

ÉVOLUTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR EN 2024 POUR LA NOUVELLE-AQUITAINE

En ce début d'année nous faisons le point sur les principaux éléments permettant de comprendre où se situe la Nouvelle-Aquitaine en matière de : qualité de l'air ces 10 dernières années, moyens de surveillance, réglementation et impact sanitaire. [Consultez l'infographie.](#)

Quelques chiffres clés à connaître avant la parution en juin du bilan complet d'Atmo Nouvelle-Aquitaine sur la qualité de l'air dans la région et ses départements.

Évolution des concentrations entre 2015 et 2024

Saviez-vous que globalement **la qualité de l'air s'améliore en Nouvelle-Aquitaine** ? Les principaux polluants comme les particules ou le dioxyde d'azote ont connu des baisses significatives ces 10 dernières années.

La raison ? Pour le dioxyde d'azote (principalement émis par le trafic routier), il s'agit de l'amélioration du parc automobile, les actions des collectivités, le durcissement de la réglementation... Il en va de même pour les particules qui sont elles émisées par diverses activités comme le chauffage au bois, le trafic routier ou les activités agricoles.

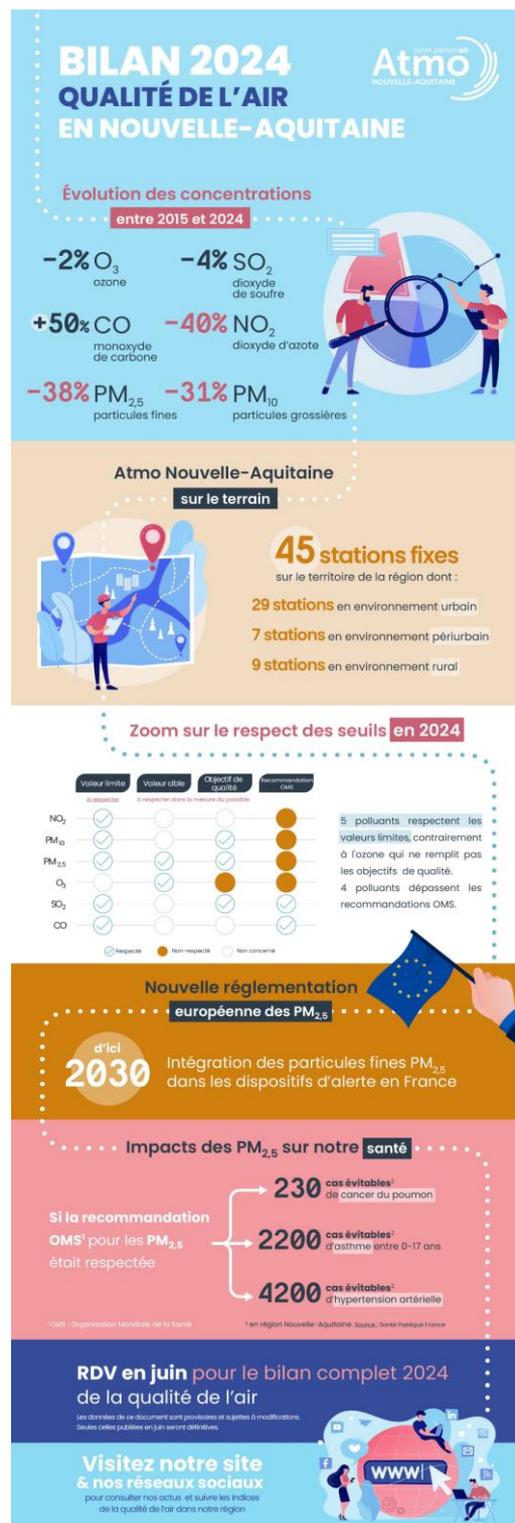
Le monoxyde de carbone connaît lui une augmentation. Cependant, les concentrations enregistrées restent faibles et largement en-dessous des seuils réglementaires.

Les polluants vis-à-vis de leurs seuils réglementaires ?

Un sujet des plus complexes puisque **les polluants ne sont pas tous concernés par les mêmes seuils et les valeurs** de ces seuils sont différents selon le polluant.

À savoir, **les recommandations de l'OMS ne sont pas obligatoires** et sont plus restrictives que les seuils réglementaires du droit français.

Nous vous proposons pour les principaux polluants réglementés un tableau récapitulatif de leur position vis-à-vis de leurs seuils.



Des évolutions à venir du côté de la réglementation

L'Europe a entre autres durci sa réglementation concernant les particules fines (PM_{2,5}). La France a donc jusqu'en 2026 pour retranscrire cela dans ses textes de loi.

Actuellement les particules fines ne sont pas intégrées aux [dispositifs préfectoraux d'alerte](#). C'est-à-dire qu'il n'est pas possible de caractériser des épisodes de pollution pour ces particules, contrairement aux particules grossières (PM₁₀).

Pourquoi de tels changements pour les particules fines ? Il faut savoir que plus elles sont petites, plus les particules sont dangereuses pour la santé.

>> [Consultez l'infographie sur notre site web](#)

Mesurer l'état de la qualité de l'air est une activité complexe : de [quel territoire parle-t-on](#) (agglomération, département, région) ? [À quel polluant s'intéresse-t-on](#) ? [Par quelles activités sont émis ces polluants](#) ? Des questions qu'il faut se poser au préalable pour répondre à la question tant attendue : est-ce que l'air est pollué ?

UN ANCRAGE TERRITORIAL POUR UNE MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Atmo Nouvelle-Aquitaine est une Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA). Elle est membre de la Fédération Atmo France qui réunit toutes les AASQA. Ces observatoires régionaux surveillent les concentrations dans l'air des polluants réglementés et évaluent l'exposition de la population à la pollution.

CONTACT

Julie Gault

Tél. : 09.71.04.62.03

Portable : 06.66.33.07.56

jgault@atmo-na.org